

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V^{te} B. DE JONGHE ET G. CUMONT.

1893

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1893

LA MAILLE AUDENARDAISE.

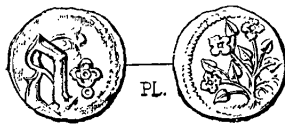
Il y a lieu, ce me semble, de compléter et de confirmer l'attribution faite par M. Caron, au sujet de la monnaie d'Audenarde (1).

Elle porte sur deux éléments de comparaison essentiels : la branche ou l'arbuste, et la petite tête énigmatique qui s'y trouve enlacée.

Pour la tige, les preuves abondent à Audenarde. Une suffira, et elle est catégorique.

En 1887, les fouilles opérées dans l'Escaut pour y établir une nouvelle écluse de barrage mirent au jour, entre autres pièces métalliques rarissimes, une petite estampille en plomb ayant servi à contrôler les draps de fabrication locale.

Elle offre, d'un côté, la lettre gothique *a*, marque de sa provenance, accostée d'une rosace, et, de l'autre, une branche de fleurs entourée d'un grènetis. Nul doute qu'elle ne vise l'arbuste précité.



(1) Dans les *Mémoires du Congrès international de numismatique de Bruxelles*, 1891, pp. 133 et suiv.

Cette petite pièce n'ayant qu'un diamètre d'un centimètre et demi, il y a lieu de croire qu'elle faisait partie d'une série d'estampilles, trois à coup sûr, pour autant de sortes de draps, car je me rappelle avoir vu jadis, dans une collection, un spécimen semblable mesurant au moins deux centimètres et demi de diamètre. La troisième pièce aura eu une dimension proportionnelle.

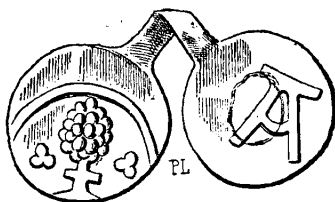
C'est le plomb du petit module qui, en définitive, a seul été conservé. La bordure et la ligature ont disparu.

L'une des villes de Flandre où la fabrication des draps se faisait sur une large échelle, Ypres, nous offre diverses estampilles de ce genre que l'on avait baptisées de certains noms, d'après les objets gravés sur l'une des faces de ces marques de contrôle.

On y comptait ainsi une estampille *au lion*, à la *tête de maure*, aux *steriers* (1). A Courtrai, on en possédait à *la tour*, à *la sonnette*, aux *ciseaux*. Précieux documents pour la numismatique flamande, et qui, appliqués à l'origine de nos monnaies, mèneront peut-être à des découvertes aussi importantes qu'imprévues.

(1) Voy. ma *Petite numismatique en Flandre*, dans la *Revue de la numismatique belge*, 1865, p. 323. En dehors de la *Notice sur Guillaume Blanstrain, graveur de sceaux du XVI^e siècle*, t. V, 2^e série, une suite d'études, concernant l'histoire métallique de la ville d'Audenarde et puisée à des sources d'archives, y a paru. (*Revue de numismatique* précitée : 1851, p. 28; 1853, p. 275; 1856, p. 335; 1859, p. 160; 1860, p. 91 et 1861, p. 273.)

Audenarde, qui pouvait franchement se contenter de différencier ses estampilles par leurs dimensions seules, y fit représenter également des emblèmes commémoratifs : l'arbuste précité, un chardon, voire même une grappe de raisin, comme le démontrent un vieux sceau communal et une estampille attribuée, sans preuves sérieuses, à la ville d'Alost (1) :



Le chardon, que porte un ancien contre-sceau d'Audenarde, symbolise peut-être le caractère rigoureusement privé du document muni d'un pareil sceau. C'est comme les chiens dogues qui décoorent les serrures monumentales de nos meubles du xv^e siècle. Chardon et chien semblent dire : Gare à qui y touche !

Les plombs qui garnissaient les draps ont une destination similaire : celle de garantir leur provenance. Et, s'il s'y trouve un chardon, on peut encore, sans abandonner le sens allégorique y attaché, les ramener à la plante de ce nom, armée de petits crochets et dont se servent les foulons pour carder la laine.

(1) Je me vois obligé de reproduire, telle quelle, cette estampille, d'après le dessin fourni par Devigne.

Quoi qu'il en soit, la mention de cette particularité dans les archives d'Audenarde ne saurait être omise ici. En voici une extrêmement importante, car elle semble faire allusion à la pièce elle-même dont le lecteur a vu le fac-simile :

« On scellera les draps au moyen d'un sceau à la marque de la ville. D'un côté figurera un « grec et, de l'autre, un petit arbuste, *struukxkin*, avec deux petites cardes. »

Il y a eu là, du reste, comme sur les sceaux communaux, beaucoup de fantaisie. Un magnifique sceau des tuteurs offre, notamment, les armes locales tenues par deux orphelins et surmontées d'un arbre en fleur, lequel fait songer involontairement au méreau en plomb offrant l'Arbre, dit *Sceptre d'Aaron*, et dont de nombreux exemplaires ont été trouvés à Audenarde. Il en existe en argent d'assez grossièrement exécutés.

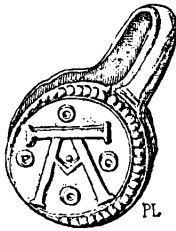
Les lunettes placées, depuis, sur les dites armes, prirent apparemment naissance le jour où arbustes, fleurs, chardons, etc. furent jugés trop encombrants pour accompagner l'écu au lion adopté au xiv^e siècle, et disparurent, irrémisiblement, à la fin du siècle suivant, hormis deux branches symétriques portant un bouton ou un fruit :



Cette singularité d'un sceau aux armes sur-

montées d'un arbre, comme ci-dessus, livre un sérieux argument en faveur de la transformation de la branche double à fruits en besicles véritables.

On conserve une estampille du xvi^e siècle, où les boutons (globules) parsèment le champ et circulent autour de l' \mathfrak{A} , comme pour attendre une destination nouvelle. Il n'y manque qu'une ligature courbe, indiquée, du reste, par le trait supérieur droit, pour former des besicles véritables :



Au verso, une carte au-dessus d'un minuscule monogramme \mathfrak{A} , le tout entouré d'un grènetis fortement accentué.

J'ai essayé jadis de faire dériver les lunettes du même \mathfrak{A} gothique, lequel, grâce aux ornements capricieuses du graveur appliquées successivement au trait horizontal de l'initiale, a pris les formes suivantes :



C'est le cas maintenant de répéter l'octain :

Entre les deux mon cœur balance !

Gaillard fait une timide allusion aux branches

figurées sur certaines monnaies gauloises, et vraiment cette allusion n'est point aussi insignifiante qu'on pourrait le croire.

Le rameau douaisien, audomarois, louvaniste, audenardais, etc., proviendrait-il d'un culte des Gaulois chez qui le gui passait pour un emblème sacré? Le culte chrétien l'aurait-il adopté comme un symbole caractéristique de la Paix?

Reste le second élément d'assimilation de la maille audenardaise : la petite tête sibylline.

Une allusion fugitive y est faite, dans la chronique manuscrite locale, à propos des armes de la commune. Je traduis tout le passage, car il offre de l'intérêt :

« Autrefois, la ville d'Audenarde faisait usage d'un sceau orné d'un grand flacon ou clou, et ayant dans l'écusson une *TÊTE surmontée de feuillage*. Son contre-sceau, qu'on emploie de temps en temps, représentait une branche de vigne. On se servait encore du sceau en 1319.

« Depuis, la ville a adopté un autre blason, savoir : un écusson à trois barres de gueules dans le champ d'or. Sur les barres, un lion de sable, debout. Au dos du sceau qu'on emploie actuellement, se trouve gravée, en grands caractères : (F)ACTVM ANNO DNI MCCCXVII IN DIE BEATE CATHARINE. On se sert simultanément des deux sceaux, du sceau aux affaires et du grand sceau.

« Quand on fait usage du grand sceau, on met,

sur le revers de l'empreinte de cire, le contre-sceau précité, garni d'une branche de vigne, absolument comme jadis, quand on se servait de l'ancien sceau. »

Cela me paraît péremptoire.

La chronique manuscrite d'Audenaerde, compilée vers la fin du xvi^e siècle, à part certaines mentions empruntées à des sources orales, offre une garantie sérieuse, car l'auteur était familier de l'hôtel de ville et a dû avoir sous les yeux toutes les pièces invoquées. On n'invente pas d'ailleurs ces particularités là.

Et quant à la tête elle-même, vue de profil, elle porte, si je ne me trompe, une sorte de diadème perlé : conséquemment elle pourrait, d'après M. le baron Liedts, fort bien appartenir au premier prince qui ait frappé monnaie en Flandre.

Ai-je réussi à renforcer quelque peu l'argumentation de M. Caron ? Je l'espère.

Si les objets provenant de fouilles de l'Escaut et non dépouillés encore de leur enveloppe boueuse, extrêmement résistante, présentent dans la suite du nouveau en fait de numismatique, j'aurai soin d'en informer immédiatement les lecteurs de la *Revue*.

EDMOND VANDER STRAETEN.
